

Lyon, 11 août 2026

**Information destinée aux professionnels de santé
en France**

Arrêt de commercialisation

NITRENDIPINE VIATRIS 10 mg, comprimé

NITRENDIPINE VIATRIS 20 mg, comprimé

Le laboratoire Viatris Santé souhaite vous informer de l'arrêt définitif de ses spécialités :

- NITRENDIPINE VIATRIS 10 mg, boîte de 30 comprimés pelliculés (CIP 3400937300933)
- NITRENDIPINE VIATRIS 20 mg, boîte de 30 comprimés pelliculés (CIP 3400937242820)
- NITRENDIPINE VIATRIS 20 mg, boîte de 90 comprimés pelliculés (CIP 3400937243070)

Ces arrêts ne sont pas liés à des préoccupations concernant la sécurité ou l'efficacité des spécialités NITRENDIPINE VIATRIS.

L'arrêt de commercialisation de ces références, est estimé le 30 avril 2027.

NITRENDIPINE VIATRIS comprimé appartient à la classe pharmacothérapeutique des inhibiteurs calciques sélectifs à effets vasculaires, de type dihydropyridine. Son indication est la suivante :

- Traitement de l'hypertension artérielle.

Informations pour les médecins :

Dans ce contexte d'arrêt définitif, les prescripteurs :

- **ne doivent plus initier de nouveaux traitements par NITRENDIPINE VIATRIS 10 mg ou 20 mg**
- **doivent envisager de prescrire une alternative thérapeutique appropriée. D'autres inhibiteurs calciques sélectifs à effets vasculaires pourront être envisagés dans le respect des indications et contre-indications, notamment ceux de type dihydropyridine, tels que les spécialités à base d'amlodipine, de lercanidipine ou de félodipine. L'efficacité et la tolérance du nouveau traitement pourront être appréciées au décours du suivi du patient.**

Informations pour les pharmaciens :

Veillez informer le médecin prescripteur par tous les moyens possibles, afin qu'il puisse adapter les modalités de prise en charge du patient.

Veillez informer le patient que son médicament ne sera plus commercialisé à compter du 30 avril 2027 et l'inviter à contacter son médecin pour qu'il puisse modifier sa prescription.

Pour une information plus complète sur ces spécialités, se référer à la base de données publique des médicaments : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

Information médicale

Pour toute question d'information médicale, nous vous invitons à contacter notre service d'information médicale VIATRIS sur www.viatrismiwebform.com ou par téléphone au 0 800 123 550.

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté ou erreur médicamenteuse suspectée d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur signalement.social-sante.gouv.fr



Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base <https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/>

Nous sommes conscients des désagréments causés par cette situation.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de notre considération distinguée.

Pascale CHABERT

Pharmacien Responsable intérimaire